



COMMUNE D'AUBONNE

Municipalité

1170 Aubonne, le 20 mars 2007/cdu

PREAVIS MUNICIPAL N° 4/07

Extension du réseau de gaz à la route du Bois Elysée

Au Conseil communal d'Aubonne,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Comme vous le savez, notre commune dispose d'un réseau d'alimentation en gaz qui dessert pratiquement toutes les rues de notre ville.

La route du Bois Elysée fait exception et la Municipalité a pris l'option d'étendre la conduite principale, qui suit la Grande-Rue, depuis le Bourg-de-Four jusqu'au carrefour avec la RC 54 tendant d'Allaman à Gimel.

Des contacts ont été pris avec Swisscom et la SEFA pour profiter des synergies existantes entre ces deux entreprises et la commune.

Il est également envisagé de mettre en place un éclairage public ainsi que de réfectionner la route du Bois Elysée, là où elle marque un affaissement en bordure du bois du même nom.

Le montant total de ces travaux s'élève à Fr. 175'000.-- TTC.

2. SITUATION ACTUELLE ET OBJECTIF DE LA MUNICIPALITE

Comme évoqué dans le préambule, le réseau principal de notre commune est accompagné bien évidemment d'un réseau secondaire. Ni l'un ni l'autre ne dessert la route du Bois Elysée.

Pour répondre aux demandes qu'elle a reçues, la Municipalité vous propose d'étendre le réseau d'alimentation en gaz et d'assurer ainsi l'équipement complet de ce quartier.



Les objectifs plus fondamentaux de la Municipalité sont d'une part de développer l'utilisation du gaz qui, certes lors de sa combustion produit du CO₂, mais qui charge nettement moins l'environnement en soufre notamment. D'autre part, la Municipalité souhaite préparer l'avenir de ce quartier, puisque sa vocation est non de l'artisanat, mais de l'habitat (futur PGA).

3. OBJET

Comme indiqué dans le préambule, les travaux principaux consistent à poser une conduite de gaz en polyéthylène de diamètre 125 mm., dès l'extrémité nord de la conduite principale de la Grande-Rue et jusqu'à proximité du carrefour de la route du Bois Elysée et de la RC 54, soit sur une longueur de quelque 210 mètres.

De plus, la commune souhaite équiper cette route par un éclairage public adéquat comprenant 9 candélabres de 3 m. de hauteur. Elle profitera également de changer une borne hydrante sur la conduite principale alimentant le réservoir des Fossés-Dessus.

Simultanément, Swisscom posera un tube et une chambre "gatic" et la SEFA enterrera la ligne aérienne qui suit la route du Bois Elysée.

Enfin, la commune souhaite rétablir le profil originel de la chaussée, cette dernière s'affaissant en direction du Bois Elysée.

Ces travaux ont fait l'objet d'offres et leur coût total s'élève, comme indiqué dans le préambule, à Fr. 175'000.-- TTC soit Fr. 123'000.-- de génie civil, Fr. 17'000.-- d'appareillage, Fr. 19'000.-- de travaux liés à l'électricité et Fr. 16'000.-- pour la réfection de la chaussée.

Les participations envisagées de Swisscom et de la SEFA s'élèvent pour chacune de ces deux entreprises à Fr. 30'000.--.

4. CONSEQUENCES DU PROJET

- **Aspects financiers** : Bien que cet objet ne figure pas au plan d'investissements il représente néanmoins une bonne opportunité et permettra d'augmenter la vente de gaz.
- **Pour la population** : cette extension du réseau doit permettre d'étendre l'offre communale en matière de fourniture d'énergie, leur donnant ainsi la possibilité de choisir celle qui leur paraît la plus convenable.
- **Pour le personnel communal** : il n'y aura pas un supplément significatif de charge de travail.
- **Aspects environnementaux** : comme vous le savez sans doute, le gaz naturel est une énergie intéressante sur le plan du rendement, permettant l'utilisation d'une ressource relativement abondante mais surtout la moins lourde des énergies fossiles sur le plan des charges environnementales.



5. CONCLUSIONS

Si la Municipalité vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, d'étendre le réseau d'alimentation en gaz à la route du Bois Elysée, d'y installer 9 candélabres et de rétablir le profil de cette chaussée, c'est dans le but de préparer l'avenir de ce quartier.

Ainsi et comme mentionné précédemment, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

- ♦ vu le préavis municipal n° 4/07, relatif à l'extension du réseau de gaz à la route du Bois Elysée,
- ♦ ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cet objet,
- ♦ attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

de voter le décret suivant:

LE CONSEIL COMMUNAL D'AUBONNE

1. Autorise la Municipalité à procéder à l'extension du réseau de gaz à la route du Bois Elysée.
2. Accorde un crédit de Fr. 175'000.--TTC, participations de tiers non déduites, amorti en 10 ans dès le budget 2008.
3. Autorise la Municipalité à prélever cette somme sur la trésorerie courante ou, si nécessaire, recourir à l'emprunt de tout ou partie du montant aux meilleures conditions.

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 20 mars 2007

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

Le secrétaire :

P.-A. Blanc

W. Haenggeli

Délégué municipal:

- M. Luc-Etienne Rossier, municipal

Préavis déposé devant le Conseil communal d'Aubonne en séance du 27 mars 2007